

Les Trophées Emploi Public et Handicap du FIPHFP récompensent les employeurs publics innovants en Centre - Val de Loire

Dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHFP, l'étape en Centre - Val de Loire s'est tenue ce jeudi 5 mars au Château de Blois. Ce temps fort a été marqué par la remise des Trophées Emploi public et Handicap aux employeurs publics innovants de la région : l'Université de Tours, le Centre de gestion du Loiret, le Conseil régional Centre - Val de Loire, le Centre de gestion du Cher, le Centre hospitalier Simone Veil de Blois et le Département du Loir-et-Cher.



Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive

Créés en 2025, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 et des deux décennies d'action du FIPHFP, les Trophées Emploi public et Handicap valorisent les initiatives exemplaires menées par les employeurs publics dans quatre domaines clés : le recrutement, le maintien dans l'emploi, la communication et l'accessibilité (catégorie sans lauréat pour cette étape).

En Centre - Val de Loire, le jury a distingué **cinq lauréats**, porteurs de projets innovants, concrets et reproductibles. Le public présent a, quant à lui, récompensé son projet coup de cœur.

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Après une première sélection sur dossier, un jury d'experts a analysé et évalué la douzaine de projets présentés par les candidats. Le jury des Trophées Emploi public et Handicap en Centre - Val de Loire était composé de :

- **Raniha Oultache-Bassez**, Directrice de la PFRH (préfecture de région)
- **Maiwenn Thoër le Bris**, Déléguée régionale permanente de la FHF, membre du comité local
- **Denis Ledoré**, membre du comité local, représentant des organisations syndicales, agent de la fonction publique territorial
- **Caroline Venault**, Déléguée régionale CHEOPS membre du comité local
- **Marc Gerbeaux**, Président Sésame Autisme Loiret, vice-président du CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) du Loiret, membre du comité local
- **François-Xavier Fesnin**, Directeur territorial Centre Val de Loire

Un élan territorial salué et célébré

À travers ces distinctions, le FIPHFP met en lumière l'engagement concret des employeurs publics en Centre - Val de Loire pour une Fonction publique accessible à toutes et à tous. Des initiatives locales et innovantes qui illustrent une mobilisation forte à l'échelle des territoires.

Les lauréats régionaux auront la possibilité de concourir à la finale nationale des « **Trophées des Trophées** », prévue à Paris le 2 juillet 2026.

Les lauréats des Trophées FIPHFP en Centre - Val de Loire

Catégorie Recrutement / Apprentissage, insertion en milieu ordinaire

Le **Centre de gestion du Cher** pour le recrutement d'une apprentie en situation de handicap au sein de la collectivité.

Une démarche partenariale a été développée avec le Cap emploi du Cher la collectivité d'accueil de l'apprentie (une commune) et le centre de gestion du Cher. L'objectif de cette démarche est de garantir un parcours d'inclusion adapté et durable tant pour l'apprentie en situation de handicap que pour la collectivité.

Catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel, aménagement et reclassement

Le **Conseil régional Centre - Val de Loire** pour son projet de parcours « Transitions professionnelles pour raisons de santé ».

Ce dispositif, conçu en partenariat avec le CNFPT, propose un accompagnement des agents en situation d'inaptitude vers une reconversion professionnelle. Ce parcours est constitué de différents modules de formation et de périodes d'immersion professionnelle, pour sécuriser et faciliter les transitions de carrière.

Catégorie Accessibilité universelle

L'**Université de Tours** pour le développement de sa charte d'accessibilité bati & numérique.

L'Université a progressivement instauré une culture de l'inclusion numérique auprès de l'ensemble de ses personnels, aux profils variés, grâce à la mise en place d'actions concrètes et adaptées. Ces initiatives visent à renforcer les compétences en accessibilité numérique de chacun, en tenant compte des spécificités et des missions de chaque profil.

Catégorie Communication / sensibilisation

Le **Centre de gestion du Loiret** pour le développement de leurs jeux « Handipoly » et « Dys moi qui tu es ! ».

Pensés comme des supports d'animation participatifs, les jeux « DYS moi qui tu es » et « Handipoly » favorisent l'échange autour des enjeux liés au handicap. À travers une démarche ludique, ils invitent les participants à mieux comprendre les différentes situations de handicap, leurs conséquences concrètes, ainsi que les aides et dispositifs de la Fonction publique, tout en développant une dynamique collective d'inclusion et de sensibilisation.

Coup de cœur du jury

Le **Centre hospitalier Simone Veil de Blois** pour l'accompagnement collectif des personnes en arrêt de travail.

Le Centre hospitalier Simone Veil propose aux agents en situation de fragilité ou de reconversion un suivi individualisé, assuré par la référente handicap en lien avec les acteurs RH et de santé au travail. Les groupes de parole offrent un espace sécurisé pour s'exprimer, maintenir le lien professionnel et soutenir une remobilisation progressive. Articulé avec les démarches administratives et l'encadrement, ce dispositif est étendu à l'échelle du GHT et peut inclure un accompagnement par un psychologue clinicien du travail pour faciliter le retour à l'emploi.

Prix du public

Le **Département du Loir-et-Cher** pour la co-construction d'une charte handicap inter-collectivités

Cette charte d'accueil handicap a été créée par 4 collectivités : Département du Loir-et-Cher, Ville de Blois, Agglopolys et CIAS. Son originalité repose sur sa méthode de conception : elle a été co-rédigée par 300 encadrants lors d'un séminaire interactif mêlant théâtre-forum et ateliers créatifs. L'objectif est d'offrir aux managers un outil opérationnel issu du terrain pour faciliter l'intégration durable des agents en situation de handicap.

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Blandine Dabrowski – b.dabrowski@agence-cid.fr - 06 99 27 99 80

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63